



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 MARS 2022

Date de la convocation :

4 Mars 2022

Date d'affichage :

4 Mars 2022

Nombre de membres :Afférents au conseil
municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 23

Procurations : 4

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le onze mars. à 18H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Monsieur Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON, Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE-WAELES, M. Romain DRUMEZ, Mme Virginie MARTEL, Mme Perrine FRUCHART, M. Bruno LOTHE, Mme Cindy QUESTE, M. Philippe CARON, Mme Marie-Claire DEBERT, M. Joël BIGOURD, Mme Marie-Claire EVRARD-COURTIN, Mme Jacqueline LACHERAY, M. Grégory CLAUSEN, M. Daniel LAIGLE, M. Jimmy DELESTIENNE, M. Jean-Claude BRUNELLE, M. Gaëtan GALLE.

Excusés : M. Joël OUVRY, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Alain COURAULT, M. Serge HERMANT, Mme Angélique WASIL.

Absent : Mme Sylvie DEBOVE.

Excusés ayant donné procuration : M. Joël OUVRY pouvoir à Laurent POISSANT, Mme Sophie PASSERIEUX pouvoir à Nadège VANDENBUSSCHE, M. Alain COURAULT pouvoir à Anne-Marie DUHAMEL, Mme Angélique WASIL pouvoir à Catherine BECART.

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : Vente d'une parcelle de terrain, section AO N°s 220, rue Casimir Beugnet

Par délibération du 2 décembre 2021 le conseil municipal a donné un accord de principe à la cession de la parcelle cadastrée Section AO N°220 d'une superficie de 430 m², située Rue Casimir Beugnet et a donné à Monsieur le Maire pouvoir pour la négociation du prix de vente dudit bien.

Un mandat de vente sans exclusivité a été signé entre la commune et l'agence immobilière ABRIMMO de Noeux-Les-Mines.

Une offre d'achat a été faite par l'intermédiaire de l'agence Abrimmo pour la vente de cette parcelle à un couple de particuliers mazingarbois pour la construction d'une maison individuelle au prix de 43 000€, honoraires de négociation de 4 500€ inclus.

Les frais d'acte de vente auprès du notaire sont à la charge des acquéreurs.

Vu l'avis des domaines en date du 16 décembre 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité (27 pour, 0 contre, 0 abstention) :

Accepte la vente du terrain sis rue Casimir Beugnet, section cadastrale AO 220, pour une superficie de 430 m², au prix de 43 000 €, honoraires de négociation de 4 500€ inclus.

Autorise Monsieur le Maire à signer le compromis, l'acte de vente et ses pièces annexes.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent Poissant

2022/11.03/09

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 22/03/2022

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 062-216205633-20220311-2022_11_03_09-DE